



États financiers consolidés  
**31 décembre 2022**  
(en milliers de dollars canadiens)



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Colabor Inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 31 décembre 2022 et au 25 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021;
- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 25 décembre 2021;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble ainsi qu'aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

#### Test de dépréciation visant le goodwill et les marques de commerce – segments Grossiste et Distribution

*Renvoi à la note 2, Principales méthodes comptables, et à la note 15, Perte de valeur, aux états financiers consolidés.*

La valeur comptable du goodwill et celle des marques de commerce des segments Grossiste et Distribution s'élèvent respectivement à 57,1 M\$ et 22,3 M\$ au 31 décembre 2022. La direction soumet les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles un goodwill ou des marques de commerce ont été affectés, à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles se sont dépréciées. Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états consolidés du résultat net. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. La Société utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente pour procéder au test de dépréciation visant le goodwill et les marques de commerce. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction procède à une

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer la détermination de l'UGT par la direction.
- Évaluer la façon dont la direction a déterminé la valeur recouvrable, notamment :
  - Tester le caractère adéquat de la méthode utilisée et l'exactitude arithmétique des flux de trésorerie actualisés.
  - Tester les données sous-jacentes utilisées dans les flux de trésorerie actualisés.
  - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes, notamment le taux de croissance des ventes et le BAIIA, en tenant compte du budget approuvé par le conseil d'administration et des rendements actuels et passés des UGT.
  - Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans l'évaluation du caractère adéquat du taux d'actualisation utilisé par la direction en fonction des données de sociétés comparables qui sont disponibles.



## Question clé de l'audit

## Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

estimation des flux de trésorerie futurs provenant de l'UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La direction établit des projections des flux de trésorerie actualisés pour les cinq premiers exercices sur la base du budget de l'exercice suivant. Ces projections ont été préparées en se basant sur des hypothèses importantes, notamment le taux de croissance des ventes, le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ») et le taux d'actualisation.

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de l'importance du goodwill et des marques de commerce ainsi que du jugement exercé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des UGT, notamment son recours à des hypothèses importantes qu'elle a formulées. Il en découle un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures liées aux hypothèses importantes utilisées par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans l'application de nos procédures.

---

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

---

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 1<sup>er</sup> mars 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126402

États consolidés du résultat net

**Pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2022 (53 semaines) \$	2021 (52 semaines) \$
<b>Ventes</b>	5	574 071	477 004
Coût des marchandises vendues		470 559	396 933
<b>Marge brute</b>		103 512	80 071
Charges d'exploitation	6	74 919	54 954
Amortissements	11, 12, 13	16 082	14 088
Frais (revenus) non liés aux opérations courantes	7	1 354	(3 768)
<b>Résultat opérationnel</b>		11 157	14 797
Charges financières	21	4 780	5 109
<b>Résultat avant impôts</b>		6 377	9 688
Charge d'impôts	8	1 826	1 435
Résultat net lié aux activités poursuivies		4 551	8 253
Résultat net lié aux activités abandonnées		(486)	(411)
<b>Résultat net</b>		4 065	7 842
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	9	0,04	0,08
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	9	—	—
<b>Résultat net par action de base et dilué</b>	9	0,04	0,08

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et 25 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 (53 semaines) \$	2021 (52 semaines) \$
<b>Résultat net lié aux activités poursuivies</b>		<b>4 551</b>	<b>8 253</b>
Autres éléments du résultat global devant être reclassés ultérieurement au résultat net:			
Variation de la juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt désigné comme élément de couverture des flux de trésorerie	23	<b>595</b>	145
Impôts correspondants		<b>(158)</b>	(38)
<b>Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies</b>		<b>437</b>	107
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies</b>		<b>4 988</b>	<b>8 360</b>
<b>Résultat net lié aux activités abandonnées</b>		<b>(486)</b>	<b>(411)</b>
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés ultérieurement au résultat net:			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime à prestations déterminées	20	<b>444</b>	117
Impôts correspondants		<b>(117)</b>	(31)
<b>Autres éléments du résultat global lié aux activités abandonnées</b>		<b>327</b>	86
<b>Résultat global lié aux activités abandonnées</b>		<b>(159)</b>	<b>(325)</b>
<b>Résultat global</b>		<b>4 829</b>	<b>8 035</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et 25 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
<b>Solde au 25 décembre 2021</b>		<b>257 008</b>	<b>6 033</b>	<b>(165 558)</b>	<b>107</b>	<b>97 590</b>
Résultat net		—	—	4 065	—	4 065
Autres éléments du résultat global		—	—	327	437	764
<b>Résultat global</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 392</b>	<b>437</b>	<b>4 829</b>
Régime de rémunération à base d'actions	20	—	475	—	—	475
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<b>257 008</b>	<b>6 508</b>	<b>(161 166)</b>	<b>544</b>	<b>102 894</b>

	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des débentures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
<b>Solde au 26 décembre 2020</b>		<b>256 300</b>	<b>1 742</b>	<b>4 011</b>	<b>(173 486)</b>	<b>—</b>	<b>88 567</b>
Résultat net		—	—	—	7 842	—	7 842
Autres éléments du résultat global		—	—	—	86	107	193
<b>Résultat global</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>7 928</b>	<b>107</b>	<b>8 035</b>
Conversion de débentures	18	708	(24)	—	—	—	684
Rachat de débentures		—	(1 718)	1 718	—	—	—
Régime de rémunération à base d'actions	20	—	—	304	—	—	304
<b>Solde au 25 décembre 2021</b>		<b>257 008</b>	<b>—</b>	<b>6 033</b>	<b>(165 558)</b>	<b>107</b>	<b>97 590</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et 25 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 (53 semaines) \$	2021 (52 semaines) \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net lié aux activités poursuivies		4 551	8 253
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Impôts différés	8	1 632	1 490
Amortissements		16 082	14 088
Charges financières	21	4 780	5 109
Autres		426	587
		<b>27 471</b>	<b>29 527</b>
Variation nette du fonds de roulement	22	<b>(8 172)</b>	<b>(10 775)</b>
		<b>19 299</b>	<b>18 752</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	<b>(4 973)</b>	(1 727)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		50	8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	<b>(938)</b>	(511)
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise	4	<b>(2 076)</b>	—
Autres		1 876	388
		<b>(6 061)</b>	<b>(1 842)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation nette de la facilité de crédit	22	<b>(3 750)</b>	35 500
Paiement des obligations locatives	22	<b>(8 197)</b>	(8 162)
Augmentation de la dette subordonnée	22	—	15 000
Remboursement de la dette subordonnée	22	—	(12 000)
Frais de financement payés	17, 22	<b>(13)</b>	(619)
Charges financières payées	21	<b>(4 551)</b>	(4 320)
Rachat des débiteures convertibles	22	—	(49 316)
		<b>(16 511)</b>	<b>(23 917)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies</b>		<b>(3 273)</b>	<b>(7 007)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées</b>		<b>(8)</b>	<b>(181)</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au début</b>		<b>2 006</b>	<b>9 194</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin</b>		<b>(1 275)</b>	<b>2 006</b>
<b>opérationnelles</b>			
Impôts reçus		<b>(217)</b>	<b>(89)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Au 31 décembre 2022 \$	Au 25 décembre 2021 \$
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		—	2 006
Clients et autres débiteurs	10	45 776	45 745
Stocks		45 084	38 692
Autres		1 920	1 921
		<b>92 780</b>	<b>88 364</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	11	8 247	5 568
Immobilisations incorporelles	12	22 079	22 855
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	38 057	33 471
Goodwill	14	73 072	70 813
Actif d'impôts différés	8	3 026	4 775
Autres	13	3 430	3 588
		<b>147 911</b>	<b>141 070</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>240 691</b>	<b>229 434</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Endettement bancaire		1 275	—
Fournisseurs et autres créditeurs	16	42 060	43 667
Portion à court terme de la dette à long terme	17	3 000	3 000
Portion à court terme des obligations locatives	13	11 977	7 828
Autres	4	1 448	212
		<b>59 760</b>	<b>54 707</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	17	43 375	46 989
Obligations locatives	13	30 480	27 471
Obligation au titre de la retraite	20	2 279	2 658
Contrepartie éventuelle	4	1 188	—
Passif d'impôts différés	8	715	19
		<b>78 037</b>	<b>77 137</b>
<b>Total du passif</b>		<b>137 797</b>	<b>131 844</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		102 894	97 590
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>240 691</b>	<b>229 434</b>

Engagements (Note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1 Nature des activités

Groupe Colabor Inc. (ci-après la « Société ») est une société qui effectue la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole GCL.

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Un exercice financier standard de Colabor est composé de treize périodes de quatre semaines chacune; les trois premiers trimestres sont composés de trois périodes chacun et le dernier trimestre, de quatre. Les ventes et le résultat net de la Société sont proportionnellement moins élevés aux premier, deuxième et troisième trimestres et plus élevés au quatrième trimestre puisque celui-ci compte en général 33 % plus de périodes d'opérations que les autres trimestres de l'exercice. De plus, il est à noter que les ventes de la Société sont saisonnières. Ainsi, le volume des ventes du premier trimestre est généralement moins élevé en comparaison aux autres trimestres (voir ci-dessous pour la situation liée à la pandémie). Les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021 comptaient respectivement 53 et 52 semaines.

### **Incertitudes**

Au cours de l'exercice 2022, les effets de la pandémie de Covid-19 (« pandémie ») ont continué d'affecter les marchés dans lesquels la Société et ses fournisseurs évoluent ainsi qu'à avoir une incidence sur la demande des clients. Une réouverture des salles à manger des restaurants a eu lieu au début de février, ainsi que la levée de presque toutes les restrictions imposées par les gouvernements. La pandémie ainsi que d'autres facteurs, tels que la guerre en Ukraine, ont créé des conséquences à plus long terme sur l'économie globale et les chaînes d'approvisionnement. Il est donc prudent de prévoir que les perturbations pourraient encore persister dans les prochains trimestres, particulièrement dans le créneau de la restauration.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines, il est impossible pour la direction d'estimer de façon fiable l'étendue et l'impact de ces développements, de même que l'incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Société pour l'exercice à venir. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement et les impacts pourraient être significatifs.

## 2 Principales méthodes comptables

### Généralités

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS), tel que publié par l'International Accounting Standard Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société lors de la réunion tenue le 1<sup>er</sup> mars 2023.

### Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime de retraite, ainsi que les instruments financiers dérivés et la contrepartie éventuelle qui sont comptabilisés à la juste valeur.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales qu'elle contrôle.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles qui ont un impact significatif sur les rendements de l'entité. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Groupe Colabor Inc. détient 100 % des filiales suivantes : Les Pêcheries Norref Québec inc. (« Norref »); Transport Paul-Émile Dubé ltée; et le Groupe Resto-Achats inc.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupe ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute

participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des passifs liés à un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse comme une partie de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de « période d'évaluation » sont comptabilisées de manière rétrospective, et les ajustements correspondants sont comptabilisés à même le goodwill. Les ajustements de période d'évaluation sont des ajustements qui découlent d'informations additionnelles obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne constituent pas des ajustements de période d'évaluation dépend du classement de la contrepartie éventuelle. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée aux dates de clôture ultérieures, et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture ultérieures conformément à IFRS 9 ou à IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, selon le cas, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé en résultat net.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, la Société mentionne dans ses états financiers les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés de manière rétrospective pendant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

### **Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une composante de la Société dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et qui : représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

### **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des découverts bancaires, de dépôts à vue, des placements très liquides pouvant facilement être convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition, des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés.

**Comptabilisation des produits**

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat sont comptabilisées lorsque la Société a transféré le contrôle des marchandises aux clients, soit à la livraison des marchandises et que toutes les obligations de prestations sont remplies. Les montants comptabilisés au titre des ventes de marchandises représentent la juste valeur de la contrepartie reçue de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, et déduction faite des retours, rabais et remises. À ce moment, il n'y a plus de conditions autres que le passage du temps pour que le paiement soit dû. Dans le cas des ventes directes aux clients, la Société comptabilise les produits au net puisqu'elle ne contrôle pas les stocks et n'est pas exposée au risque de ceux-ci.

La Société comptabilise les remises aux clients à titre de diminution du prix de vente aux états consolidés du résultat. La Société comptabilise ces remises lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elles se réalisent et qu'elles puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Un passif contractuel est comptabilisé pour les remises estimées à payer aux clients.

**Remises des fournisseurs**

La Société comptabilise les remises des fournisseurs en diminution du prix des marchandises des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges opérationnelles. Également, la Société comptabilise à titre de produits les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients.

La Société comptabilise les remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et qu'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque exercice.

**Impôts sur le résultat**

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Elles sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres. L'impôt différé concernant des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global est également comptabilisé aux autres éléments du résultat global.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable, qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces



différences temporaires et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

### **Résultat par action**

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société, ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les options d'achat d'actions.

### **Secteurs opérationnels**

En conformité avec l'IFRS 8 Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle en fonction de la structure de gestion et de la manière que la direction évalue la performance de chacun des secteurs. La Société évalue la performance des secteurs selon le résultat opérationnel avant les frais ou revenus non liés aux opérations courantes, l'amortissement, les charges relatives au régime de rémunération à base d'actions, les charges financières ainsi que la charge d'impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

Les secteurs d'exploitation présentés sont déterminés en fonction de la structure de gestion de la Société et rendent compte de la manière dont la direction en évalue leur rendement.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution de produits alimentaires (secteur Distribution) et la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs (secteur Grossiste).

### **Stock**

Le stock est évalué au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulées. Le coût d'acquisition comprend les frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Équipements	De 5 à 15 ans
Véhicules routiers	De 7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée initiale des baux : de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

**Immobilisations incorporelles****Logiciels de distribution et relations client**

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	De 4 à 7 ans
Relations clients	De 5 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

### Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir et sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

### Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées.

### Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les UGT auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou UGT sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa juste valeur, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou UGT et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'UGT.

Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la Société est preneur sont comptabilisés à titre d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative à l'état consolidé de la situation financière.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût comprenant le montant de l'obligation locative initiale ajusté des paiements de location versés avant ou à la date de prise en effet du contrat ainsi que des avantages incitatifs, des coûts directs initiaux et des coûts de restauration, s'il y a lieu. Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et les pertes cumulées. Ils sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

L'obligation locative est égale à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs actualisés au taux implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer ou au taux marginal de la Société. Les paiements de loyers futurs incluent les éléments suivants :

- Les paiements fixes et les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat lorsque la Société a une certitude raisonnable de l'exercer; et
- Les pénalités en cas de résiliation du contrat de location, si la Société prévoit résilier avant la fin de l'échéance.

La Société utilise l'exemption permise pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur et ceux dont la durée est inférieure à douze mois.

### **Instruments financiers**

#### a) Classement

La Société détermine le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale et les classe dans les catégories suivantes aux fins de l'évaluation :

- instruments qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur, soit à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG); et
- instruments qui seront évalués au coût amorti.

Le classement des instruments d'emprunt découle du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ceux-ci. Les actifs qui sont détenus pour la perception de flux de trésorerie contractuels et pour lesquels ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de transaction (y compris tous les instruments dérivés sur actions) sont classés comme étant à la JVBRN. Pour ce qui est des autres instruments de capitaux propres, la Société peut faire le choix irrévocable (soit instrument par instrument), au jour de leur acquisition, de les désigner comme étant à la JVAERG. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à moins qu'ils doivent être évalués à la JVBRN (comme les instruments détenus à des fins de transaction ou les dérivés) ou que la Société ait choisi de les évaluer à la JVBRN.

Les actifs et passifs financiers suivants sont évalués au coût amorti: la trésorerie et équivalents de trésorerie, les clients et autres débiteurs, l'endettement bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs et la dette à long terme. Le contrat de swap de taux d'intérêt ainsi que la contrepartie éventuelle sont évalués à la juste valeur.

#### b) Évaluation

##### *Instruments financiers au coût amorti*

Les instruments financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

*Instruments financiers à la JVBRN*

Les instruments financiers à la JVBRN sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les frais de transaction sont passés en charges dans les états consolidés des résultats. Les profits et pertes réalisés et latents découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à la JVBRN sont inclus dans les états consolidés des résultats de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsque la direction a choisi de comptabiliser un passif financier à la JVBRN, les variations liées au risque de crédit propre à la Société seront comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

## c) Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues liées aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit. Pour les clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9, selon laquelle les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées depuis la comptabilisation initiale des clients.

## d) Décomptabilisation

*Actifs financiers*

La Société décomptabilise les actifs financiers uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration, ou lorsqu'elle transfère les actifs financiers et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété à une autre entité. Les profits et les pertes résultant de la décomptabilisation sont généralement comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

La Société applique le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à ses comptes clients. Selon ce modèle, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers.

La Société considérera qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la partie endettée s'acquitte de ses obligations. Les comptes clients qui sont considérés en souffrance, mais non irrécouvrables sont ceux qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qui devraient être recouverts. Tout compte client qui est en souffrance depuis plus de 90 jours ou qui est considéré comme improbable est radié. Pour déterminer si une partie endettée est en défaut, la Société prendra en compte des indicateurs qualitatifs (défaillance d'un débiteur, restructuration d'un montant dû à la Société à des conditions que la Société ne considérerait pas autrement, ou des indications qu'un débiteur ou un émetteur puisse faire faillite) et des données quantitatives et développées en interne et obtenues de sources externes.

*Passifs financiers*

La Société décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque les obligations qui en résultent sont éteintes, qu'elles sont annulées ou expirées. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée ou à payer, y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs pris en charge, est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

## e) Instruments financiers dérivés et couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle est conclu le contrat de dérivé et sont par la suite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte dépend de la désignation de l'instrument financier dérivé comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société a désigné son contrat de swap de taux d'intérêt comme étant de la couverture de flux de trésorerie.

La Société consigne, au début de la transaction, la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et de sa stratégie des différentes opérations de couverture. La Société consigne également, au début de la couverture et de façon continue par la suite, son évaluation qui vise à déterminer si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces dans la compensation des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert. Le montant total de la juste valeur d'un instrument financier dérivé est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de vie résiduelle de l'élément couvert est de plus de 12 mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de vie résiduelle est de moins de 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans le résultat global consolidé. Les gains et les pertes liés à la partie non efficace sont immédiatement enregistrés dans l'état consolidé des résultats. Les montants accumulés en capitaux propres sont convertis en profits ou pertes contre le gain (perte) sur l'élément couvert lorsque celui-ci est réalisé. Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tous les gains ou les pertes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat global demeurent dans les capitaux propres et sont comptabilisés lorsque la transaction prévue est finalement enregistrée dans l'état consolidé des résultats. Lorsqu'il est établi qu'une transaction prévue ne surviendra pas, les gains et les pertes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement comptabilisés dans l'état des résultats consolidés.

**Débiteures convertibles**

Les composantes des débiteures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débiteures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débiteures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débiteures est présentée à titre d'option de conversion des débiteures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débiteures convertibles connexes. Les frais d'émission des débiteures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des débiteures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débiteures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débiteures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les débiteures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débiteures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débiteures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des débiteures convertibles, l'élément capitaux propres des débiteures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

**Frais de financement**

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ses emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au résultat net.

**Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels**

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement, que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers, relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

**Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel**

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies. Un régime à prestations définies a aussi été offert à un nombre restreint d'employés et n'est plus disponible pour de nouveaux employés. Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus. Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global immédiatement sans reclassement ultérieur au résultat.

**Rémunération fondée sur des actions****Régime d'options d'achat d'actions**

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de

capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

#### Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres créditeurs. Au 31 décembre 2022, aucune UAD n'a été octroyée à ce jour.

#### Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

#### Subventions gouvernementales

En 2020, le gouvernement canadien a mis en place une subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), permettant aux entreprises canadiennes de faire face aux défis que pose la pandémie. Certains critères d'admissibilité doivent être rencontrés afin d'être éligible à la SSUC et recevoir une subvention sur les salaires versés aux employés, dont une baisse des revenus admissibles qui varie en fonction des périodes visées. Aussi, le gouvernement canadien a mis en place une subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») afin d'aider les entreprises à couvrir une partie de leur loyer et leurs dépenses immobilières. La Société respectait les critères d'admissibilité à ces subventions durant certaines périodes au cours de l'exercice précédent, lui permettant ainsi de compenser une partie de la diminution des ventes et des résultats nets causée par la pandémie. Le gouvernement canadien a mis fin à ces subventions le 23 octobre 2021.

La Société comptabilise les subventions lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. La subvention est comptabilisée selon la méthode de la réduction des coûts, soit en diminution de la dépense ou de l'actif auquel elle se rapporte.



**Normes publiées mais non encore entrées en vigueur****Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2**

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, Présentation des états financiers, pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La direction de la Société ne prévoit pas d'incidence importante sur les informations à fournir sur les méthodes comptables de la Société.

**Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12**

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, Impôts sur le résultat, afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La direction de la Société ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### 3 Estimations et jugements significatifs

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose un certain nombre de jugements et des estimations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces jugements et estimations sont fondés sur les faits et l'information obtenue dont dispose la direction. La direction révisé à chaque date de clôture ses jugements et estimations. Les résultats réels peuvent différer des jugements, estimations et hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements et les estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

**Remises des fournisseurs**

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

**Durée d'utilité des actifs amortissables**

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

### Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société à des facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

### Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses clés relativement aux résultats opérationnels futurs, tels que le taux de croissance des ventes, le ratio du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ainsi que le taux d'actualisation. Ces hypothèses clés se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

### Regroupements d'entreprises

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise et la contrepartie versée pour ces derniers sont pris en considération dans les états consolidés de la situation financière à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Toute modification ultérieure de ces estimations aurait une incidence sur la valeur comptable du goodwill si le changement était considéré comme un ajustement survenu durant la période d'évaluation. Toute autre modification serait comptabilisée aux états consolidés du résultat dans la période ultérieure.

## 4 Regroupement d'entreprise et acquisition d'actifs

### A) Acquisition de Le Groupe Resto-Achats Inc.

Le 4 avril 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Le Groupe Resto-Achats Inc. et ses filiales (« GRA ») pour un montant de 4 500 \$, dont 2 000 \$ était payable à la date de la clôture, 1 000 \$ est payable le 4 avril 2023 et 1 500 \$ en contrepartie éventuelle selon l'atteinte de certains seuils de revenus. La contrepartie éventuelle est payable en deux versements égaux de 750 \$ aux quatrièmes trimestres de 2023 et 2024. Les rajustements au fonds de roulement au montant de 615 \$ ont aussi été versés.

Fondé en 2008 et ayant ses bureaux à Québec, GRA est un important regroupement d'achats de restaurants indépendants et résidences pour aînés situés essentiellement dans l'est du Québec. Avec plus de 200 membres actifs, GRA permet un accès à des conditions commerciales de groupe pour l'approvisionnement alimentaire et autres services connexes à la restauration.

La répartition du prix d'achat se détaille comme suit :

	<b>Juste valeur</b>
	<b>\$</b>
Trésorerie	539
Clients et autres débiteurs <sup>(i)</sup>	2 728
Autres actifs à court terme	9
Immobilisations corporelles	48
Immobilisations incorporelles	2 352
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 687)
Passif d'impôts différés	(623)
<b>Total actifs nets identifiables</b>	<b>2 366</b>
Goodwill <sup>(ii)</sup>	2 259
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>4 625</b>
Trésorerie	2 615
Solde de prix d'achat <sup>(iii)</sup>	972
Contrepartie éventuelle <sup>(iii)</sup>	1 038
<b>Total de la contrepartie transférée</b>	<b>4 625</b>

<sup>(i)</sup> Le montant contractuel brut des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 2 728 \$ à la date d'acquisition. Selon la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels, tous les montants devraient être recouverts.

<sup>(ii)</sup> Le goodwill est principalement lié aux prévisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel des entreprises ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ce regroupement d'entreprise ne devrait pas être déductible à des fins fiscales. Ce goodwill est alloué au secteur Autres.

<sup>(iii)</sup> Le solde de prix d'achat et la contrepartie éventuelle correspondent à la valeur actualisée des montants décrits précédemment. Le solde de prix d'achat est inclus dans Autres passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

Les frais connexes à l'acquisition d'entreprise ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges comme frais non liés aux opérations courantes aux états consolidés du résultat.

L'entreprise acquise a contribué aux ventes de la Société pour un total de 4 396 \$ et au résultat net pour 172 \$ pour la période comprise entre la date d'acquisition et la fin de l'exercice. Si l'acquisition avait eu lieu le 26 décembre 2021, la direction estime que les ventes consolidées et le résultat net pro forma de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 auraient été de 574 975 \$ et 4 100 \$, respectivement.

### B) Acquisition de certains actifs de Ben Deshaies Inc.

Le 22 avril 2022, la Société a fait l'acquisition de certains actifs de Ben Deshaies Inc. pour une somme de 448 \$, notamment la liste de clients liée aux activités de services alimentaires dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides, ainsi que certains équipements connexes.

## 5 Secteurs opérationnels

La Société compte deux secteurs opérationnels : Distribution et Grossiste. Ces deux secteurs font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction de leurs résultats respectifs. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

Les activités du secteur Distribution comprennent la distribution de produits alimentaires et connexes dans les créneaux de l'hôtellerie, de la restauration, des marchés institutionnels (« HRI ») et celui du marché de détail. Dans ce secteur, la Société distribue des produits spécialisés tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer (« Distribution Spécialisée ») ainsi que des produits généralisés alimentaires et connexes (« Distribution Broadline »). Ces différents types de produits sont regroupés sous un seul secteur en raison de leur similitude au niveau de la nature des produits, du type de clients et des méthodes de distribution.

Les activités du secteur Grossiste comprennent la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs à partir de son centre de distribution de Boucherville.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux ventes moins le coût des marchandises vendues et les charges d'exploitation liées aux opérations courantes. Les autres charges sont gérées sur la base consolidée et par conséquent, ne sont pas reflétées dans le BAIIA ajusté. Les éliminations intersectorielles et autres, éliminent toutes transactions intersectorielles comprises dans les résultats d'exploitation de chaque secteur et incluent les activités du siège social et de GRA. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Secteur distribution		Secteur grossiste		Éliminations intersectorielles et autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes sectorielles</b>	<b>393 446</b>	323 870	<b>225 565</b>	197 297	<b>(44 940)</b>	(44 163)	<b>574 071</b>	477 004
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>374 971</b>	308 438	<b>207 389</b>	179 972	<b>(37 357)</b>	(36 826)	<b>545 003</b>	451 584
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>18 475</b>	15 432	<b>18 176</b>	17 325	<b>(7 583)</b>	(7 337)	<b>29 068</b>	25 420

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

**Pour les exercices de 53 et 52 semaines clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021**

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Résultat net lié aux activités poursuivies</b>	<b>4 551</b>	8 253
Charge d'impôts	<b>1 826</b>	1 435
Charges financières	<b>4 780</b>	5 109
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11 157</b>	14 797
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions	<b>475</b>	303
Frais (revenus) non liés aux opérations courantes	<b>1 354</b>	(3 768)
Amortissements	<b>16 082</b>	14 088
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>29 068</b>	25 420

#### Ventilation des produits

Les produits du secteur Distribution et Grossiste sont vendus majoritairement au Québec. Les ventes sectorielles en fonction du type de produits font l'objet d'un rapprochement avec les ventes de la Société dans le tableau qui suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Distribution</b>		
Broadline	<b>306 261</b>	243 202
Spécialisée	<b>87 185</b>	80 668
<b>Total distribution</b>	<b>393 446</b>	323 870
<b>Grossiste</b>	<b>225 565</b>	197 297
Éliminations	<b>(44 940)</b>	(44 163)
<b>Total</b>	<b>574 071</b>	477 004

## 6 Charges d'exploitation

	Note	2022 \$	2021 \$
Salaires et avantages sociaux <sup>(1)</sup>	20	52 815	42 537
Contrats de services et portion variable liés aux contrats de location		3 712	2 727
Entretien et maintenance		3 217	2 669
Commodités		5 308	3 519
Autres <sup>(2)</sup>		9 867	3 502
		<b>74 919</b>	<b>54 954</b>

<sup>(1)</sup> Les salaires et avantages sociaux sont nets de la SSUC acquise relativement à la pandémie d'un montant de 2 332 \$ en 2021. Aucune subvention reçue en 2022.

<sup>(2)</sup> Les autres charges sont nettes de la SUCL acquise relativement à la pandémie d'un montant de 415 \$ en 2021. Aucune subvention reçue en 2022.

## 7 Frais (revenus) non liés aux opérations courantes

Les frais ou revenus non liés aux opérations courantes relatifs aux activités poursuivies se répartissent comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Primes de séparation	—	63
Autres <sup>(a)</sup>	1 354	(3 831)
	<b>1 354</b>	<b>(3 768)</b>

<sup>(a)</sup> En 2021, le Ministère des finances de l'Ontario (« MFO ») a accepté de rembourser à Colabor une partie d'une pénalité payée en 2017, plus intérêts, comme règlement final à l'avis d'opposition déposé par Colabor en 2017. En effet, en 2017, Colabor avait reçu et payé un avis de cotisation d'un montant de 6 367 \$ provenant du MFO en lien avec des activités commerciales concernant la vente de produits du tabac ayant eu lieu entre 2013 et 2016 au sein d'une division en Ontario. Colabor avait porté la cause en appel en 2019. Cette somme a été reçue au cours du premier trimestre de 2022. Ce revenu est net de frais juridiques et autres charges en lien avec des activités non courantes qui sont aussi comptabilisés dans les autres charges non récurrentes.

Les autres frais non liés aux opérations courantes représentent des honoraires juridiques et professionnels et autres charges en lien avec des activités non courantes et des acquisitions.

## 8 Impôts sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021 :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	<b>204</b>	19
Ajustement au titre des exercices antérieurs	<b>(10)</b>	(74)
	<b>194</b>	(55)
Impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	<b>15</b>	303
Création et renversement des différences temporaires	<b>1 617</b>	1 187
	<b>1 632</b>	1 490
<b>Charges d'impôts</b>	<b>1 826</b>	1 435

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat avant impôts	<b>6 377</b>	9 688
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	<b>26,50 %</b>	26,50 %
Charges d'impôts au taux d'imposition statutaire	<b>1 690</b>	2 567
Éléments non déductibles et non imposables fiscalement	<b>179</b>	(1 373)
Ajustement des attributs fiscaux	<b>(25)</b>	229
Autres	<b>(18)</b>	12
<b>Charges d'impôts</b>	<b>1 826</b>	1 435

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

	<b>2022</b>				
	Solde au début de l'exercice	Regroupement d'entreprise (note 4)	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	1 513	—	(88)	—	1 425
Immobilisations corporelles	861	—	(1 044)	—	(183)
Immobilisations incorporelles	(201)	(623)	(202)	—	(1 026)
Goodwill	939	—	—	—	939
Frais relatifs à l'émission de dettes	27	—	(5)	—	22
Provisions	530	—	(530)	—	—
Autres	1 087	—	322	(275)	1 134
<b>Actifs (passifs) nets d'impôts différés</b>	<b>4 756</b>	<b>(623)</b>	<b>(1 547)</b>	<b>(275)</b>	<b>2 311</b>

	<b>2021</b>				
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice	
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	4 227	(2 714)	—	1 513	
Immobilisations corporelles	156	705	—	861	
Immobilisations incorporelles	(855)	654	—	(201)	
Goodwill	949	(10)	—	939	
Frais relatifs à l'émission de dettes	197	(170)	—	27	
Provisions	136	394	—	530	
Autres	1 516	(360)	(69)	1 087	
<b>Actifs (passifs) nets d'impôts différés</b>	<b>6 326</b>	<b>(1 501)</b>	<b>(69)</b>	<b>4 756</b>	

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Présenté dans les:		
Actifs d'impôts différés	<b>3 026</b>	4 775
Passifs d'impôts différés	<b>(715)</b>	(19)
	<b>2 311</b>	4 756

Au 31 décembre 2022, la Société a des pertes en capital totalisant 5 592 \$ (5 342 \$ en 2021) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital expireront entre 2027 et 2040.



La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différés relativement aux différences temporaires découlant de ses participations dans des filiales, car la Société ne s'attend pas à ce que ces bénéfices soient rapatriés et qu'ils deviennent imposables pour la Société dans un avenir prévisible.

## 9 Résultat net par action

### Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat net lié aux activités poursuivies	<b>4 551</b>	8 253
Résultat net lié aux activités abandonnées	<b>(486)</b>	(411)
<b>Résultat net</b>	<b>4 065</b>	7 842
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation	<b>101 954 885</b>	101 893 919
Incidences des options sur actions dilutives	<b>453 389</b>	729 987
<b>Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation</b>	<b>102 408 274</b>	102 623 906
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	<b>0,04</b>	0,08
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	—	—
<b>Résultat net par action de base et dilué</b>	<b>0,04</b>	0,08

Au 31 décembre 2022, 4 245 593 options (3 443 995 options en 2021) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur incidence a un effet non dilutif.

## 10 Clients et autres débiteurs

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Comptes clients	<b>34 546</b>	32 381
Remises des fournisseurs à recevoir	<b>4 315</b>	5 863
Autres	<b>6 915</b>	7 501
	<b>45 776</b>	45 745

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Le taux de défaut de paiements des comptes clients de la Société est faible, soit inférieur à 0,5 %. Le classement chronologique des comptes clients n'ayant pas subi de moins-value se détaille comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Courant	<b>31 304</b>	30 993
Arriéré de 1 à 60 jours	<b>3 098</b>	1 165
Arriéré de plus de 60 jours	<b>144</b>	223
	<b>34 546</b>	32 381

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début de l'exercice	<b>674</b>	1 140
Charge de l'exercice	<b>142</b>	224
Radiations	<b>(301)</b>	(690)
Solde à la fin de l'exercice	<b>515</b>	674

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société à la date de divulgation se rapproche de la valeur comptable de chaque catégorie de créances mentionnée ci-dessus.

## 11 Immobilisations corporelles

	Note	Équipements \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Total \$
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>						
Valeur nette comptable au début		2 292	172	1 138	1 966	5 568
Acquisitions		802	989	906	2 276	4 973
Regroupement d'entreprise	4	41	—	7	—	48
Amortissements		(966)	(184)	(570)	(622)	(2 342)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>		<b>2 169</b>	<b>977</b>	<b>1 481</b>	<b>3 620</b>	<b>8 247</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>						
Coût		16 866	3 723	7 142	10 899	38 630
Amortissement et perte de valeur cumulés		(14 697)	(2 746)	(5 661)	(7 279)	(30 383)
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>2 169</b>	<b>977</b>	<b>1 481</b>	<b>3 620</b>	<b>8 247</b>
<b>Exercice clos le 25 décembre 2021</b>						
Valeur nette comptable au début		2 615	261	1 307	1 939	6 122
Acquisitions		669	—	386	672	1 727
Dispositions liées aux activités poursuivies		—	(4)	—	—	(4)
Amortissements		(992)	(85)	(555)	(645)	(2 277)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>		<b>2 292</b>	<b>172</b>	<b>1 138</b>	<b>1 966</b>	<b>5 568</b>
<b>Au 25 décembre 2021</b>						
Coût		16 361	2 885	6 321	8 624	34 191
Amortissement et perte de valeur cumulés		(14 069)	(2 713)	(5 183)	(6 658)	(28 623)
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>2 292</b>	<b>172</b>	<b>1 138</b>	<b>1 966</b>	<b>5 568</b>

## 12 Immobilisations incorporelles

	Note	Logiciels de distribution \$	Relations clients \$	Marques de commerce \$	Total \$
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>					
Valeur nette comptable au début		1 225	13 088	8 542	22 855
Acquisitions		490	448	—	938
Regroupement d'entreprise	4	—	2 352	—	2 352
Amortissements		(343)	(3 723)	—	(4 066)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>		<b>1 372</b>	<b>12 165</b>	<b>8 542</b>	<b>22 079</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Coût		9 783	93 569	8 542	111 894
Amortissement et perte de valeur cumulés		(8 411)	(81 404)	—	(89 815)
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>1 372</b>	<b>12 165</b>	<b>8 542</b>	<b>22 079</b>
<b>Exercice clos le 25 décembre 2021</b>					
Valeur nette comptable au début		1 230	16 797	8 542	26 569
Acquisitions		511	—	—	511
Amortissements		(516)	(3 709)	—	(4 225)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>		<b>1 225</b>	<b>13 088</b>	<b>8 542</b>	<b>22 855</b>
<b>Au 25 décembre 2021</b>					
Coût		9 620	90 769	8 542	108 931
Amortissement et perte de valeur cumulés		(8 395)	(77 681)	—	(86 076)
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>1 225</b>	<b>13 088</b>	<b>8 542</b>	<b>22 855</b>

La durée de vie moyenne pondérée restante des actifs intangibles amortissables à durée de vie définie est de 4,4 années.

## 13 Contrats de location

### i) La Société en tant que preneur

Les principaux actifs au titre de droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de bâtiments et véhicules routiers et autres.

Au 31 décembre 2022, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Bâtiments \$	Véhicules routiers et autres \$	Total \$
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>			
Valeur nette comptable au début	25 482	7 989	33 471
Nouveaux baux	10 658	3 969	14 627
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	—	(367)	(367)
Amortissement	(7 613)	(2 061)	(9 674)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>	<b>28 527</b>	<b>9 530</b>	<b>38 057</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
Coût	46 818	17 299	64 117
Amortissement et perte de valeur cumulés	(18 291)	(7 769)	(26 060)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>28 527</b>	<b>9 530</b>	<b>38 057</b>

Au 25 décembre 2021, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	<b>Bâtiments</b>	<b>Véhicules routiers et autres</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
<b>Exercice clos le 25 décembre 2021</b>			
Valeur nette comptable au début	28 449	10 001	38 450
Nouveaux baux	2 672	—	2 672
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	—	(65)	(65)
Amortissement	(5 639)	(1 947)	(7 586)
<b>Valeur nette comptable à la fin</b>	<b>25 482</b>	<b>7 989</b>	<b>33 471</b>

<b>Au 25 décembre 2021</b>			
Coût	36 466	13 803	50 269
Amortissement et perte de valeur cumulés	(10 984)	(5 814)	(16 798)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>25 482</b>	<b>7 989</b>	<b>33 471</b>

La Société effectue des paiements variables au titre de la location. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 2 902 \$ en 2022 (1 953 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, les variations d'obligations locatives s'établissaient comme suit :

	<b>Bâtiments</b>	<b>Véhicules routiers et autres</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>			
Valeur nette comptable au début	29 786	5 513	35 299
Nouveaux baux	12 557	3 969	16 526
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	166	(532)	(366)
Paiements de loyers	(7 391)	(3 086)	(10 477)
Intérêts sur les obligations	1 194	281	1 475
<b>Valeur nette comptable à la fin <sup>(a)</sup></b>	<b>36 312</b>	<b>6 145</b>	<b>42 457</b>
Courant	10 121	1 856	11 977
Non courant	26 191	4 289	30 480

<sup>(a)</sup> La valeur nette comptable de l'obligation locative comprend un montant de 2 599 \$ en 2022 relié à l'actif en sous-location tel qu'expliqué à ci-dessous à ii).

Au 25 décembre 2021, les variations d'obligations locatives s'établissaient comme suit :

	<b>Bâtiments</b>	<b>Véhicules routiers et autres</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
<b>Exercice clos le 25 décembre 2021</b>			
Valeur nette comptable au début	33 268	8 365	41 633
Nouveaux baux	2 672	—	2 672
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	—	(67)	(67)
Paiements de loyers	(7 135)	(3 127)	(10 262)
Intérêts sur les obligations	981	342	1 323
<b>Valeur nette comptable à la fin <sup>(a)</sup></b>	<b>29 786</b>	<b>5 513</b>	<b>35 299</b>
Courant	5 299	2 529	7 828
Non courant	24 487	2 984	27 471

<sup>(a)</sup> La valeur nette comptable de l'obligation locative comprend un montant de 3 405 \$ en 2021 relié à l'actif en sous-location tel qu'expliqué à ci-dessous à ii).

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,17 % au 31 décembre 2022 (4,12 % au 25 décembre 2021). La durée de vie résiduelle pondérée des contrats de location au 31 décembre 2022 était de 6,5 ans (3,6 ans au 25 décembre 2021).

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessus au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	<b>\$</b>
2023	<b>13 406</b>
2024	<b>7 367</b>
2025	<b>6 609</b>
2026	<b>4 784</b>
2027	<b>4 139</b>
2028 et suivants	<b>11 438</b>
	<b>47 743</b>

**ii) La Société en tant que bailleur**

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour un contrat de sous-location de bâtiments.

**Contrats de location-financement**

En 2022, la Société a comptabilisé des produits financiers de 109 \$ (137 \$ en 2021). Les loyers minimums futurs à recevoir relativement au bâtiment sous-loué s'établiront comme suit :

	\$
2023	915
2024	915
2025	915
2026 et suivants	—
<b>Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés</b>	<b>2 745</b>
Produits financiers non perçus	(146)
<b>Débiteurs liés au contrat de sous-location</b>	<b>2 599</b>
Courant	836
Non courant	1 763

Les loyers minimums à recevoir sont inclus dans les Autres actifs au bilan.

## 14 Goodwill

	Note	2022 \$	2021 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>		<b>70 813</b>	70 813
Regroupement d'entreprise	4	2 259	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>73 072</b>	70 813



## 15 Perte de valeur

### Goodwill et marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce par UGT se détaille comme suit :

	2022		2021	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Secteur grossiste	50 359	6 700	50 359	6 700
Secteur distribution	20 454	1 842	20 454	1 842
Autres	2 259	—	—	—
	<b>73 072</b>	<b>8 542</b>	70 813	8 542

Au 26 décembre 2021, la direction de la Société a modifié l'allocation du goodwill et des marques de commerces puisque la stratégie de la Société fonctionne dorénavant en fonction des secteurs opérationnels et les opérations incluses dans ceux-ci sont maintenant opérées de façon à optimiser les ressources du secteur. Le goodwill et les marques de commerce ont été testées pour de la dépréciation avant ce changement et aucune baisse de valeur n'a été enregistrée.

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour évaluer la valeur recouvrable des UGT, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base du budget. Les projections de flux de trésorerie au-delà de l'exercice couvert par le budget ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable des ventes pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activité de la Société.

Les projections de flux de trésorerie actualisées ont été préparées par la direction en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures observables par la Société et selon certaines hypothèses clés :

- En 2022, la Société a utilisé des taux moyens de croissance des ventes allant de 3,0 % à 30,3 % (de 2,0 % à 12,6 % en 2021).
- Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement est basé sur le budget interne pour 2023. Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement de 2024 à 2027, ainsi que les valeurs finales, ont été extrapolés à l'aide de ces taux de croissance basés essentiellement sur l'indice des prix à la consommation ainsi que les données observables du marché dans lesquels les UGT évoluent.
- En 2022, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 15,1 % (taux de 10,0 % en 2021). Ce taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital de la Société et pour des entreprises œuvrant dans le même secteur d'activités que l'UGT.

Aucune baisse de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2022.

## 16 Fournisseurs et autres créiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs	30 592	31 882
Salaires et rémunération connexe à payer	3 243	3 362
Autres	8 225	8 423
	<b>42 060</b>	<b>43 667</b>

## 17 Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Facilité de crédit <sup>(a)</sup>		
Prêt à terme	24 750	28 500
Crédit rotatif	7 000	7 000
Dettes subordonnées <sup>(b)</sup>	15 000	15 000
Moins frais de financement non amortis	(375)	(511)
Total de la dette	46 375	49 989
Versements exigibles à moins d'un an	3 000	3 000
Total de la dette à long terme	<b>43 375</b>	<b>46 989</b>

### <sup>(a)</sup> Facilité de crédit

Une entente a été conclue par la Société le 18 février 2021 et amendée le 1<sup>er</sup> mars 2022, relativement à une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant autorisé de 80 000 \$, incluant un prêt à terme de 30 000 \$ et d'un crédit rotatif de 50 000 \$, dont 5 000 \$ en marge de crédit d'exploitation. La facilité porte intérêt au coût des fonds majorés de 1,75 % à 3,25 % selon les ratios de levier financier de la Société, pour un taux d'emprunt effectif de 4,80 % en 2022. La facilité est garantie par les actifs de la Société et de ceux de certaines filiales et prévoit des limites quant aux opérations et aux activités, particulièrement en ce qui a trait aux investissements autorisés ainsi qu'à certains ratios financiers surtout liés au BAIIA ajusté consolidé, aux charges financières et à la dette totale lesquels étaient respectés au 31 décembre 2022. Le prêt à terme est remboursable trimestriellement pour un montant annuel de 3 000 \$. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 20 000 \$ et vient à échéance le 18 février 2025. Au 31 décembre 2022, 41 986 \$ est disponible sur la facilité de crédit.

**(b) Dettes subordonnées**

Une entente a été conclue par la Société le 18 février 2021 et amendée le 15 mars 2022 et 23 novembre 2022, relativement à une nouvelle dette subordonnée d'un montant de 15 000 \$. La dette subordonnée porte intérêt au taux de 7,25 % à 8,25 % selon les ratios de levier financier, payable trimestriellement et vient à échéance en entier le 18 février 2026. La dette subordonnée est garantie par une sûreté sur tous les actifs présents et futurs de la Société, garantie qui est subordonnée à la garantie de premier rang consentie pour la facilité de crédit.

Des frais de financement de 13 \$ ont été engagés au cours de l'exercice 2022 relativement aux signatures de ces deux ententes de crédit (619 \$ en 2021).

## 18 Capital-actions

**Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées qui peuvent être émises en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

**Actions ordinaires émises et entièrement libérées**

	Nombre	2022 Montant \$	Nombre	2021 Montant \$
<b>En circulation au début de l'exercice</b>	<b>101 954 885</b>	<b>257 008</b>	101 681 285	256 300
Émission	—	—	273 600	708
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>101 954 885</b>	<b>257 008</b>	101 954 885	257 008

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

En date du 18 février 2021, la Société avait annoncé son intention de procéder au rachat anticipé de la totalité des débetures convertibles émises et en circulation. Les modalités des débetures convertibles donnaient le droit aux porteurs de convertir, avant la date de rachat annoncée du 23 mars 2021, leurs débetures convertibles à un prix de conversion de 2,50 \$ par action. Selon ces modalités, le 17 mars 2021, 267 600 actions ordinaires ont été émises pour un montant total de 669 \$ et le 22 mars 2021, 6 000 actions ordinaires ont été émises pour un montant total de 15 \$. L'option de conversion rattachant à ces débetures convertibles au montant de 24 \$ a également été comptabilisée au capital-actions.

## 19 Engagements

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour l'entretien dont la durée s'échelonne sur différentes périodes allant jusqu'en avril 2027. La Société a annoncé le futur déménagement de son siège social et de l'entrepôt situés à Boucherville d'ici la fin 2023 et la conclusion d'un bail d'une durée de 20 ans et 6 mois, venant à échéance le 30 septembre 2044.

Les paiements minimaux futurs de la Société se détaillent comme suit au 31 décembre 2022 :

	\$
Moins de 1 an	1 064
De 1 an à 5 ans	19 531
Plus de 5 ans	119 675
	<b>140 270</b>

## 20 Rémunération du personnel

### a) Charges au titre des avantages du personnel

	Note	2022 \$	2021 \$
Salaires		40 315	32 662
Coût des avantages sociaux		9 033	7 084
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions		475	304
Retraite – régimes à cotisations définies		921	780
Retraite – régimes gouvernementaux à cotisations définies		2 071	1 707
	6	<b>52 815</b>	42 537

### b) Rémunération du personnel fondée sur des actions

#### Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut, en aucun cas, dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution, ou selon une condition de performance. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration »), et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Au cours de l'exercice 2022, la Société a procédé à 1 150 000 octrois d'options d'achat d'Actions ordinaires de la Société (1 680 000 octrois en 2021). La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des exercices 2022 et 2021 :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>Octrois de l'exercice</b>	<b>Octroi de l'exercice</b>
Moyenne pondérée des justes valeurs des options	<b>0,32 \$</b>	0,46 \$
Taux d'intérêt sans risque	<b>2,84 %</b>	0,85 %
Volatilité prévue de l'action	<b>61 %</b>	61 %
Dividende annuel prévu	—	—
Durée prévue	<b>4,4 ans</b>	4,9 ans
Moyenne pondérée du prix de l'action à la date d'attribution	<b>0,86 \$</b>	1,12 \$
Moyenne pondérée du prix d'exercice à la date d'attribution	<b>0,99 \$</b>	1,12 \$

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
<b>En circulation au début de l'exercice</b>	<b>4 173 982</b>	<b>0,92</b>	2 658 982	0,84
Attribuées	1 150 000	0,99	1 680 000	1,12
Exercées	—	—	—	—
Annulées	(15 000)	1,00	(60 000)	0,76
Expirées	(610 000)	0,91	(105 000)	2,27
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>4 698 982</b>	<b>0,94</b>	4 173 982	0,92
<b>Options pouvant être exercées</b>	<b>1 962 732</b>	<b>0,87</b>	1 811 482	0,89

Les options annulées ont entraîné un renversement de la charge liée aux régimes de rémunération à base d'action d'un montant de 1 \$ en 2022 (14 \$ en 2021).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 :

Date d'octrois	Année d'expiration	Prix de levée \$	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être exercées
décembre 2016	2026	1,36	518 982	518 982
mai 2019	2029	0,60	335 000	251 250
août 2019	2029	0,94	30 000	22 500
novembre 2019	2029	0,47	1 000 000	750 000
mars 2021	2031	1,09	200 000	50 000
mars 2021	2031	1,08	150 000	37 500
mai 2021	2031	1,11	300 000	75 000
juin 2021	2031	1,11	30 000	7 500
août 2021	2031	1,14	1 000 000	250 000
mai 2022	2032	1,00	985 000	—
octobre 2022	2032	0,89	150 000	—
			<b>4 698 982</b>	<b>1 962 732</b>

**c) Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel**

Au 31 décembre 2022, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies a été offert à un nombre restreint d'employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les membres actifs du régime ont cessé d'accumuler des prestations. L'annonce de la clôture de la vente de la majorité des actifs de la division Summit a entraîné la fin d'emploi de tous les employés actifs restants du régime ainsi qu'un règlement. Le 26 février 2021, la Société a approuvé la liquidation complète du régime en date du 31 mai 2021. Au 31 décembre 2022, le processus légal relatif à liquidation du régime n'est pas complété.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début de l'exercice	8 466	9 034
Coût financier	223	208
Prestations versées	(328)	(333)
Écart actuariel	(1 635)	(443)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>6 726</b>	<b>8 466</b>
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Actifs du régime</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	5 808	6 147
Revenu d'intérêts	159	148
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(1 191)	(326)
Cotisations de l'employeur	—	174
Frais administratifs	(1)	(2)
Prestations versées	(328)	(333)
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>4 447</b>	<b>5 808</b>
<b>Situation de capitalisation – Déficit au titre de la retraite</b>	<b>(2 279)</b>	<b>(2 658)</b>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

**Pour les exercices de 53 et 52 semaines clos le 31 décembre 2022 et le 25 décembre 2021**

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2022 et 2021:

			<b>2022</b>	
	<b>Coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	%
<b>Instruments de créances - Niveau 2</b>				
Obligations de sociétés	394	—	394	8,9 %
<b>Contrat de rente viagère - Niveau 3</b>	—	4 053	4 053	91,1 %
<b>Total des actifs</b>	<b>394</b>	<b>4 053</b>	<b>4 447</b>	<b>100,0 %</b>
				<b>2021</b>
	<b>Coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	%
<b>Instruments de créances - Niveau 2</b>				
Obligations de sociétés	508	—	508	8,7 %
<b>Contrat de rente viagère - Niveau 3</b>	—	5 300	5 300	91,3 %
<b>Total des actifs</b>	<b>508</b>	<b>5 300</b>	<b>5 808</b>	<b>100,0 %</b>

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Intérêts nets	64	60
Frais administratifs	1	2
<b>Montant comptabilisé en résultat net des activités abandonnées</b>	<b>65</b>	<b>62</b>

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit:

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Écart actuariel</b>		
Changement des hypothèses financières	1 635	443
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(1 191)	(326)
<b>Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global</b>	<b>444</b>	<b>117</b>



Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2022	2021
<b>Coût des avantages</b>		
Taux d'actualisation	3,00 %	2,45 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Taux d'actualisation	5,05 %	3,00 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur la table de mortalité des retraités canadiens des régimes du secteur privé (CPM2014Priv), publiée par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Une variation de 0,5 point de pourcentage du taux d'actualisation utilisé dans les hypothèses actuarielles aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre de la retraite, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	2022	2021
	\$	\$
Hausse du taux d'actualisation de 0,5 %	(276)	(433)
Baisse du taux d'actualisation de 0,5 %	301	477

## 21 Charges financières et charges financières payées

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur la facilité de crédit	1 638	1 302
Intérêts sur la dette subordonnée	1 133	1 131
Intérêts effectifs sur les débetures	—	934
Intérêts sur les obligations locatives	1 475	1 324
Autres	534	418
<b>Charges financières</b>	<b>4 780</b>	<b>5 109</b>
Variation des intérêts courus à payer	93	(353)
Charge de désactualisation financière sur la débeture	—	(188)
Charge de désactualisation financière sur le solde de prix d'achat et la contrepartie éventuelle	(172)	—
Amortissement des frais de financement	(150)	(248)
<b>Charges financières payées</b>	<b>4 551</b>	<b>4 320</b>

## 22 Flux de trésorerie

### Variation nette du fonds de roulement

La variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors de la cession d'une filiale en propriété exclusive se présente comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	1 284	(11 779)
Stock	(6 392)	(3 426)
Autres actifs	859	258
Fournisseurs et autres créditeurs	(4 296)	5 125
Obligation au titre de la retraite	66	—
Autres passifs	307	(953)
	<b>(8 172)</b>	<b>(10 775)</b>

### Variation dans les passifs relatifs aux activités de financement :

	<b>Obligations locatives</b>	<b>Facilité de crédit</b>	<b>Dettes subordonnée</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 25 décembre 2021</b>	<b>35 299</b>	<b>35 296</b>	<b>14 693</b>	<b>85 288</b>
Flux monétaires	(8 197)	(3 750)	—	(11 947)
Variations des éléments hors trésorerie				
Frais de refinancement payés	—	(5)	(8)	(13)
Autres mouvements non monétaires	15 355	101	48	15 504
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>42 457</b>	<b>31 642</b>	<b>14 733</b>	<b>88 832</b>

	<b>Obligations locatives</b>	<b>Facilité de crédit</b>	<b>Dettes subordonnée</b>	<b>Débiteures convertibles</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 26 décembre 2020</b>	<b>41 633</b>	<b>—</b>	<b>11 860</b>	<b>49 812</b>	<b>103 305</b>
Flux monétaires	(8 162)	35 500	3 000	(49 316)	(18 978)
Variations des éléments hors trésorerie					
Frais de financement payés	—	(393)	(226)	—	(619)
Autres mouvements non monétaires	1 828	189	59	(496)	1 580
<b>Solde au 25 décembre 2021</b>	<b>35 299</b>	<b>35 296</b>	<b>14 693</b>	<b>—</b>	<b>85 288</b>

## 23 Instruments financiers

### A) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

	2022		2021	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
<b>Actif financier</b>				
Non courant				
Instrument financier dérivé	740	740	145	145
<b>Passifs financiers</b>				
Courant				
Solde de prix d'achat	993	1 000	—	—
Non courants				
Facilité de crédit	31 531	31 750	35 185	35 500
Dette subordonnée	14 844	15 000	14 804	15 000
Contrepartie éventuelle	1 188	1 188	—	—
	<b>48 556</b>	<b>48 938</b>	49 989	50 500

En avril 2021, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale initiale de 15 000 \$ dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit en 2025. Le taux d'intérêt fixé par le contrat de swap est de 1,43 %. Les conditions permettant d'appliquer la comptabilité de couverture ayant été réunies, les variations de juste valeur sont donc comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler le contrat à chaque date de clôture. Au 31 décembre 2022, la juste valeur du swap de taux d'intérêt est un actif d'un montant de 740 \$ comptabilisé à la rubrique Autres dans les actifs non courants à l'état consolidé de la situation financière.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'emprunt marginal de la Société.

La juste valeur de la facilité de crédit est comparable à la valeur comptable, étant donné que le taux d'intérêt fluctue en fonction du taux du marché avec des conditions comparables à celles prévalant sur le marché.

La juste valeur de la dette subordonnée a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux de 7,25 % (7,25 % au 25 décembre 2021), soit le taux en vigueur de la dette subordonnée.

### **Évaluation de la juste valeur**

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société se base le plus possible sur des données observables du marché. Les justes valeurs sont présentées selon la hiérarchie des justes valeurs, qui regroupe trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1: prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Au 31 décembre 2022, la Société a classé l'évaluation de la juste valeur de la facilité de crédit, de la dette subordonnée et du contrat de swap de taux d'intérêt selon le niveau 2, et celle de la contrepartie éventuelle selon le niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice 2022.

## **B) Gestion des risques financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société et vise à protéger la Société contre les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

### **Risque de taux d'intérêt**

La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1,0 % du taux d'intérêt aurait une incidence de 155 \$ sur le résultat net en 2022 (222 \$ en 2021).

De plus, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale initiale de 15 000 \$ avec une institution financière dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit en 2025. La Société révisé périodiquement le niveau de la dette sur laquelle les taux d'intérêt devront être fixés.

### Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des autres actifs aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et autres actifs. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 31 décembre 2022, la Société détient des garanties pour 1,1 % des comptes clients (1,4 % au 25 décembre 2021). De plus, à la suite du début de la pandémie, les termes de paiement de certains clients ont été modifiés pour des paiements d'avance ou sur livraison afin de minimiser les risques de crédit.

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

### Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Ces prévisions sont mises à jour sur une base régulière. Selon nos prévisions mises à jour avec l'information dont la direction dispose actuellement, la Société s'attend à être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 à 15 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et des fonds disponibles sur la facilité de crédit en place.

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

		2022			
	Valeur comptable \$	Échéance avant 12 mois \$	Échéances 1 an à 3 ans \$	Échéances 3 ans à 5 ans \$	Total \$
Découvert bancaire	1 275	1 275	—	—	1 275
Fournisseurs et autres créditeurs	42 060	42 060	—	—	42 060
Facilité de crédit	31 531	5 578	31 600	—	37 178
Solde de prix d'achat	993	1 000	—	—	1 000
Dette subordonnée	14 844	1 088	2 175	15 181	18 444
Contrepartie éventuelle	1 188	750	750	—	1 500
	<b>91 891</b>	<b>51 751</b>	<b>34 525</b>	<b>15 181</b>	<b>101 457</b>

## 24 Gestion du capital

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2021, le capital de la Société est composé de la trésorerie et de l'équivalent de trésorerie, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son état de la situation financière. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Au 31 décembre 2022 et au 25 décembre 2021, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives sur ses dettes et n'était assujettie à aucune autre exigence contractuelle en matière de gestion de capital.

## 25 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

### **Transactions avec Dubé & Loiselle inc., une entité détenue par un administrateur de la Société jusqu'au 30 mars 2022, date à laquelle le mandat d'administrateur a pris fin**

	2022	2021
	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>4 989</b>	18 957
Clients et autres débiteurs, nets des remises à payer <sup>(a)</sup>	—	1 223

<sup>(a)</sup> En 2022, les remises de 480 \$ (1 683 \$ en 2021) ont été effectuées conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Dubé & Loiselle inc., dans le cours normal des affaires, et sont comptabilisées en diminution des ventes.

**Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Avantages à court terme du personnel</b>		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	<b>3 384</b>	3 438
Jetons de présence	<b>412</b>	396
Coût des avantages sociaux	<b>202</b>	145
<b>Total des avantages à court terme du personnel</b>	<b>3 998</b>	3 979
Régimes de retraite à cotisations définies	<b>159</b>	184
Rémunération à base d'actions	<b>421</b>	278
<b>Total de la rémunération</b>	<b>4 578</b>	4 441